

Townscape Maintenance and the Preservation of Historic Centres in Austria

Rainer Reinisch, Austria

Austrias preservation of the monuments and sites is of old tradition and has at the present time a well functioning and efficient federal bureau in Vienna. It is maned by high-grade experts, has workshops and a research-centre for the methods of preservation and restoration (Kartause Mauerbach).

Thousands of individual monuments have been put under the protection by law to ensure this existence: churches and chapels, parsonages, castles, citadels, ruins as well as burgher- and old farm-houses.

In an atlas, containing the historical areas 1970 this areas were defined for 250 little towns and minor cities where preservation has to be the publics duty according to the venice Charter (1964). In 1975, the European Architectural Heritage Year, the Bureau for the Preservation of Monuments and Sites still was looking for widening their care for ensembles and townscapes but also for historical heritage in the countryside.

Due to the revision of federal law for protection for the monuments and sites (1923) in the year of 1978 it came to the clear seperation: the most famous individual objects of historical, artistic or other cultural value remain within the jurisdiction of "Bundesdenkmalamt" (Bureau for the Preservation of Monuments and Sites), the offices of the provincial governments are responsible for ensembles of historical city-sites, further for countrytowns and villages, farm-houses and for less valued monuments as well.

Since than, the nine provincial governments took different means to protection and preservation of the architectural heritage. Some of them have issued laws for townscape maintenance for the whole province and offer financial help in case of a townscape concept is submitted by an architect. For several provincial capitals laws for preservation of their historical town centres have been passed to assure buildings existence and even the preservation of the dwellings in the old quartiers. Other provinces try to reach the goal to preserve the historical heritage without any legal or financial measure, solely by motivating the community.

Moved by the European Campaign for the Countryside actions have been developed in all nine provinces aiming at the village-renewal and such measures brought the attention to the worthy building substance in 18 000 countrytowns and villages.

Educational Institutes for the historical handicraft are beeing planned and the multitude of publications is displaying a new sence of sympathy appreciation for the historical heritage in all parts of Austria.

The future will show, that the public will to preserve leads only to a success when clear concepts of experts are submitted, that not only isolate the preservation of buildings, but also take in account the whole social-economic reality and development planning. Without professional teams and without trained craftsmen as advisors and without the stimulus of financial subsidiaries on account of legal determination the townscape maintenance and renewal of villages will not pass over a minimal achievement.

There is in Austria the political intention to preserve the historical and architectural heritage even in villages and in rural areas. The financial menas, the changes in buildings-use and the expert's advice are still creating difficulties to achieve the quality of the traditional preservation of outstanding monuments and sites.

SOINS DES VILLES ET VILLAGES ET RESTAURATION DES CENTRES DE VILLES EN AUTRICHE

Rainer Reinisch, Autriche

En Autriche, l'entretien des monuments a une tradition considérable et aujourd'hui Autriche a une Agence Fédérale fonctionnante et efficiente à Vienne. Cette agence-là comprend un état-major d'experts de première importance, des ateliers de restauration et un centre de recherches pour le développement de méthodes pour la conservation et la restauration (Kartause Mauerbach).

Des milliers de monuments individuels ont reçu la protection légale et donc été consolidés dans leur substance: églises et chapelles, presbytères, châteaux, forteresses et ruines, ainsi que maisons de ville et de ferme.

En 1970, ont aussi toutes les régions dans 250 villes petites et moyennes été délimitées dans un "atlas de zones protégées", dont la conservation et l'entretien, dans l'esprit de la Charte de Venise (1064) devrait être un engagement pour le public. Aussi en 1975, l'Année de la Protection des Monuments, l'Agence Fédérale pour les Monuments a concentré ses efforts non seulement sur la conservation et les soins des ensembles et des "images des lieux", mais aussi sur l'héritage historique dans les régions campagnardes.

A l'occasion d'une révision de la Loi sur la Protection des Monuments (1923) dans l'année 1978, on a toutefois introduit des lignes de séparation claires et précises: les précieux objets individuels d'une importance historique, artistique ou autrement culturelle, restent dans la compétence de l'Agence Fédérale pour les Monuments (Bundesdenkmalamt), tandis que la responsabilité pour les ensembles de l'urbanisme historique, pour les bourgs et villages, les fermes et les petits monuments, a été imposée aux gouvernements de province.

Dès lors, les neuf provinces prennent des chemins très différents pour l'entretien et la conservation de l'héritage architectonique. Les unes ont promulgué des lois pour la protection de l'image de ville/village pour tout le pays et offrent des subventions, si un concept de l'image de ville/village est élaboré par un architecte. Les autres ont pour ces capitales promulgué des lois de conservation du centre de la ville, avec consolidation de la substance des ensembles et même la conservation des logements dans la cité.

Dans d'autres provinces ont veut atteindre le but de la conservation de l'héritage historique sans mesures de loi ou financières, seulement par la motivation.

Animé par la Campagne Européenne pour l'espace campagnard, on a dans toutes les neuf provinces démarré des actions pour la revitalisation du village, où l'attention est dirigée à la substance digne d'être conservée des ensembles, dans 18.000 bourgs et villages.

Des installations de formation des adultes, à fin d'apprendre des techniques de métiers historiques, sont en train d'être créées et toute une marée de publications signalise une nouvelle compréhension pour l'héritage historique dans toutes les régions de l'Autriche.

Le futur le montrera que la volonté publique pour la conservation de l'héritage architectonique ne conduira à des larges résultats que s'ils y aura des concepts claires et précis, élaborés par des experts, qui on pour but, non seulement la conservation de l'ensemble, isolément, mais qui comprennent toute la réalité socio-économique et la planification de l'espace. Sans l'engagement d'équipes d'organisation et d'artisans bien instruits, actifs comme conseillers, et sans la stimulation donnée par des subventions, sur base de définitions de lois, la culture de l'image de ville/village et la revitalisation du village, se sera pas à même d'atteindre plus que de succès ponctuels.

En Autriche, y existe effectivement la volonté politique pour la conservation de l'héritage historique et architectonique, aussi dans les villages et la campagne. Le financement, le changement des exploitations des immeubles et le conseil professionnel présentent certainement encore des obstacles sur la voie d'atteindre la qualité de la protection traditionnelle des monuments.